Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260605-D20260506VOIL-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 26 mai deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

Etaient présents : BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés : BELLEC Valérie donne procuration à Ivan IGNACIO

Absents : LE LAY Marion

Secrétaire de séance : Francoise LEFEBVRE

6. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la participation aux championnats d'Europe et du Monde de voile

Madame le Maire expose au Conseil municipal la demande de soutien financier formulée par un jeune habitant de la commune, domicilié sur le territoire communal depuis sa naissance et actuellement élève en classe de troisième à Brest.

Passionné de voile depuis son plus jeune âge, il est licencié au Club Nautique de Carantec et évolue aujourd'hui en double mixte sur 29er au sein du Pôle Espoirs de Brest dans le cadre d'un cursus sport-études.

Grâce à ses résultats sportifs et à son engagement, il a été sélectionné au sein de la délégation française pour participer à plusieurs compétitions majeures durant l'été :

- le Championnat du Monde à Kiel (Allemagne) ;
- le Championnat d'Europe à Lipno (République tchèque) ;
- le Championnat de France à Martigues.

À travers ces compétitions de haut niveau, il représentera les couleurs de la commune sur la scène nationale et internationale.

Toutefois, cette participation engendre des coûts financiers importants liés notamment :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260605-D20260506VOIL-DE

- aux frais d'inscription ;
- aux déplacements ;
- à l'hébergement ;
- à la logistique sportive et matérielle.

Considérant le parcours sportif exemplaire de ce jeune athlète, son implication dans une discipline exigeante ainsi que le rayonnement positif apporté à la commune, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention exceptionnelle afin de soutenir ce projet sportif de haut niveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à Monsieur Nathael CABON pour la participation aux championnats d'Europe, du Monde et de France de voile en 29er ;
- PRECISE que cette dépense sera imputée au budget communal sur le compte 65188
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au versement de cette aide.

Ces propositions sont votées à l'unanimité par le Conseil Municipal,

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Anne Lise JACQ.

Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le